

Image not found or type unknown



## Droit de travail en metropole pour carte resident dom-tom

Par **puma6000**, le **17/11/2013 à 16:46**

Bonjour,

Voila je voudrais savoir si j'ai droit de travailler en france metropolitaine avec une carte de resident délivré dans les dom-tom. Car la personne qui voulait m'embaucher ma dit que son avocat lui à conseiller de ne pas m'embaucher car je n'avait pas le droit de travailler en metropole.